

N/REF : 4/06/2026 9H11 C:265293 I:36848

DESSE

V/Email reçu le Jeudi 04/06/2026 a 9H11

**16 RUE GUY MOCQUET
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LE CHATEAU TOUR
9 RUE GUY MOCQUET
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 08 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 MOCQUET - LGT DE M.DESSE - TEL*0672795794*

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT REGARD EXTERIEUR

Donneur d'ordre : M. DESSE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 05/06/2026 A 14H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.DESSE
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES EXTÉRIEUR
NETTOYAGE DU REGARD
CONTROLE BON ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
REGLEMENT EN CHEQUE SUR PLACE 207, .41€

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN